

Assemblée Générale UNSS du District de Saint-Omer



Année scolaire 2016-2017

COMPTE RENDU

Temps 1 : Réunion des Secrétaires et Trésoriers d'AS

Le Mercredi 07 Septembre 2016, au Lycée du Pays de Saint-Omer site de l'Aa, la séance est ouverte à 14h00 sous la direction de Messieurs Bruno VERNEAU et Pierre GREMMINGER, Coordonnateurs de District en 2015-2016, en présence des Secrétaires et des Trésoriers des Associations Sportives du district de Saint-Omer.

- Les 16 établissements sont représentés.

Rubrique Administrative

Après émargement des présents, la réunion s'ouvre sur la « rubrique administrative » :

- La fiche Renseignements et Sports pratiqués à l'AS à envoyer au CDD avant le 30 septembre 2016, complétées et signées par le Chef d'Etablissement, Président d'AS.
Il est rappelé que le projet d'AS doit être réfléchi en équipe dans l'établissement et être en cohérence avec le projet de district afin d'offrir aux élèves des rencontres inter-établissements.
- La Circulaire de rentrée du Service Régional, reçue par courrier électronique aux Chefs d'Etablissement à consulter pour toutes les informations relatives à l'Affiliation et au Contrat Licences.
- Le BILAN d'AS 2015-2016 à compléter et à valider sur www.unss.org OPUSS, mon espace, module Vie des AS sur OPUSS, avant le 30 septembre 2016.
- La mise à jour du listing des enseignants EPS du district : coordonnées téléphoniques, adresses mail et activités d'AS

Compte rendu de l'AG des CDD Pas-de-Calais

Un compte rendu de la réunion de rentrée des CDD UNSS Pas-de-Calais est ensuite présenté :

- ✓ Intervention de M. BOURNE BRANCHU, Directeur Académique adjoint des Services de l'Éducation Nationale du Pas-de-Calais :
- Présentation d'une réelle mise en relation : objectifs de la DASEN (la sécurisation des parcours de formation, des réponses individualisées aux problèmes des élèves, une école ouverte aux partenariats, la formation d'un élève citoyen ...) et le PNDSS (présentation du nouveau Plan National de Développement du Sport Scolaire : cf annexe 1 « PNDSS 2016-2020.pdf »).
- Affirmation du soutien des Services de l'Éducation Nationale aux actions de l'UNSS par cette convergence d'objectifs.
- ✓ Intervention de M. CALAIS, IA IPR EPS Académie de Lille :
- L'appropriation du PNDSS comme outil de développement de la pratique au sein de chaque AS.
- Dans la continuité de l'année du Sport de l'École à l'Université instituée en 2015-2016, par Mme Najat Vallaud Belkacem, Ministre de l'Éducation Nationale, 2016-2017 est l'année de l'Olympisme de l'École à l'Université : des projets à développer ... (cf annexe 2 « 160901 -AnneeOlympisme EF.pdf »)

- La Journée Nationale du Sport Scolaire du mercredi 14 septembre 2016 constitue la première action, centrée sur les valeurs de l'olympisme et le soutien à la candidature de Paris pour les JO 2024 : mise en avant des valeurs des pratiques physiques et sportives (citoyenneté, respect, responsabilité) par la communication des manifestations sportives et/ou citoyennes mises en place (enquête interview à remplir).
- Le maintien de la Délégation Académique à l'Action Sportive. Pour tout contact olivier.calais@ac-lille.fr.
- ✓ Intervention de M. DEKEYSER, Directeur National Adjoint de l'UNSS et Directeur des Sports de l'UNSS :
- Informations sur les règlements aux France : Championnats spécifiques LP dans certains sports et Titres de champion de France pour le 1^{er} LP au classement scrat
- Catégories d'âge en Sports Co. Equipe établissement Lycée : M2-C1-C2 et C2-J1-J2
- CERTIFICAT MEDICAL : non obligatoire pour la licence UNSS (idem fédérations sportives) sauf Rugby, Sports de combat avec fin par KO, sports subaquatiques, alpinisme, sports motorisés ... (cf annexe 3 « CP Pratique Sportive simplification du certificat médical.pdf », annexe 4 « joCM2016_pdf_frame.pdf », annexe 5 « CM_courriel_DNUNSS.pdf »)
- DNB : 1 épreuve orale (parcours citoyen, parcours santé, epi, disciplinaire et possible parcours sportif scolaire)

Rubrique Informatique

- ✓ Les fonctionnalités du SITE www.unss.org sont de nouveau présentées.

Pour se connecter par l'AS : Identifiant : AS11n°AS@unss.org
 Mot de passe : (penser à le communiquer aux enseignants nouvellement nommés dans l'équipe EPS)

- Il est rappelé que le site www.unss.org permet d'affilier son AS à l'UNSS, de saisir les données administratives, de licencier les élèves, de s'inscrire aux compétitions départementales et académiques, de remplir ses statistiques sportives et le bilan d'AS ...
- ✓ Le SITE spécifique du DISTRICT de Saint-Omer <http://www.unssstomer.fr> est ensuite commenté.
 - 1- Il permet de consulter le calendrier des compétitions (mise à jour régulière), de confirmer sa participation aux compétitions et de s'inscrire aux transports, de consulter les trajets horaires bus, de diffuser les résultats des compétitions organisées, de diffuser les actions de son AS.
 - 2- Il est consultable par tous (élèves, parents, enseignants, chefs d'établissement ...), et se veut le reflet du dynamisme de l'UNSS dans le district de Saint-Omer.
- Toutes les informations et les documents accessibles en ligne sont listés (Le calendrier sportif, les circuits de bus, les documents Formation Jeunes Officiels, les aides mémoires, les liens vers les sites UNSS National et UNSS Lille ...)
- Chaque enseignant est invité à enrichir le site avec des articles, des photos et les résultats des compétitions en envoyant ces informations par email unss.stomer@wanadoo.fr.

Rubrique Information, Communication

Toutes les questions relatives à la vie du District UNSS de Saint-Omer se font par courrier électronique à unss.stomer@wanadoo.fr.

- ✓ Les CDD restent disponibles pour les cas d'urgence en fonction de leur domaine de compétences.
- ✓ Le Mercredi, chaque collègue qui se déplace ou qui reçoit une compétition est invité à avoir en sa possession le listing téléphonique du district et le circuit de bus

Rubrique Transport et Finances

- ✓ Le bilan des transports des AS du district de Saint-Omer avec la société d'autocars Schoonaert est très positif pour l'année passée, tant sur le plan organisationnel que financier. Le contrat est donc renouvelé pour cette année scolaire 2016-2017.

- ✓ Il est rappelé que les confirmations d'engagement se font avant le mercredi 20h00 précédant la compétition sur le site du district <http://www.unsstomer.fr>.
- ✓ Dès le vendredi, les Circuits de Bus sont affichés sur le site du district et sont envoyés sur les boites mail personnelles et sur les boîtes mail des établissements.
- ✓ Une fois dans le bus, merci de bien vouloir remplir avec soin la feuille de transport transmise par le chauffeur en notant le nom de l'établissement, le Nom de l'enseignant, le nombre d'élèves, l'activité concernée et en spécifiant si c'est une compétition de District ou Départementale ou Académique (ceci afin de gérer au mieux les participations financières de chacun des établissements).
- ✓ Si une compétition est annulée (forfait d'une équipe, arrêté municipal d'interdiction d'installation ...) alors qu'un déplacement était prévu, merci :
 - *De prévenir au plus vite les CDD (pour annuler ou modifier le trajet et modifier la facturation)*
- ✓ Pour la phase de district, les rencontres départementales et académiques, l'organisation des déplacements et les commandes des bus et des fourgons sont assurées par Bruno VERNEAU, Coordonnateur de District responsable des transports. Aucune commande par l'AS de bus auprès d'un transporteur (sinon l'AS assumera 100% du coût de ce déplacement).
- ✓ Lors de la prise en main de camionnettes commandées par Bruno VERNEAU pour une compétition, merci de vérifier que le contrat de location soit bien au nom de l'UNSS (au risque de ne pas pouvoir faire fonctionner la police d'assurance UNSS)
En cas de sinistre, noter la société d'assurance MAIF 79038 NIORT Cedex, N° du contrat 1488404 M, retourner le constat au service départemental UNSS.
Lors de la dépose du fourgon, conserver un justificatif de paiement d'essence, compléter la fiche « Demande de remboursement » (accessible sur le site <http://www.unsstomer.fr>) et joindre à la fiche jaune du contrat de location. Pour être remboursé des frais avancés (péage et essence), transmettre le tout à Pierre GREMMINGER, CDD responsable financier, dans LES 10 JOURS suivant la compétition.

Subventionnements :

- ✓ L'Aide du Conseil Départemental du Pas-de-Calais au financement des Championnats de France est reconduite pour les collèges publics. La fiche à remplir est à renvoyer avant le 30 septembre 2016 au SERVICE DEPARTEMENTAL UNSS.
- ✓ Monsieur Bruno VERNEAU informe que les modalités de subventionnement du nouveau Conseil Régional Les Hauts de France aux Lycées (Fonctionnement EPS et AS) ne sont pas encore statuées.
- ✓ Monsieur Pierre GREMMINGER rappelle les modalités (présentées en juin lors de la réunion de district UNSS de fin d'année) qui permettent à l'AS de recevoir des DONS de particuliers et d'entreprises avec déductions fiscales. (cf site <http://www.unsstomer.fr> rubrique Informations générales « Permettre à l'AS d'établir des reçus fiscaux »)

Il présente également le Fond de Solidarité 2017 (dossier sur le site www.unss.org) avec date de retour au SD UNSS avant le 30 avril 2017.

La réunion des Secrétaires d'AS se clôture à 15h15, avec l'accueil convivial de l'ensemble des enseignants EPS du district.

Temps 2 : Réunion Plénière

Après l'émargement de tous les enseignants sur la feuille de présence et la vérification de mise à jour du Listing des coordonnées des Professeurs EPS du district, la réunion plénière est ouverte à 15h30.

- Les 17 établissements du district de Saint-Omer sont représentés.
- 70 enseignants sont présents.
- Les collègues nouvellement nommés sur le district sont accueillis.

Structure UNSS

Monsieur Bruno VERNEAU rappelle la structure UNSS de l'Académie de Lille :

✓ Service Régional à Lille

- M. Fabrice BOITEZ (Directeur)
- M. Patrick BOULANGER (Directeur Adjoint).

✓ Service Départemental Pas-de-Calais à Angres

- M. Frédéric ROSELLE (Directeur)
- M. José HAMPE (Directeur Adjoint)
- M. Henri PAYEN (Directeur Adjoint).

Election et Répartition des fonctions des CDD

Mr Bruno Verneau ouvre ensuite la cession d'élection des Coordonnateurs de district. Il sollicite l'assemblée pour que les enseignants intéressés par des fonctions au sein du district UNSS se fassent connaître. Messieurs Bruno VERNEAU et Pierre GREMMINGER se proposent de poursuivre leurs fonctions.

Sont élus à l'unanimité :

NOM : **GREMMINGER** PRÉNOM : **Pierre**

Professeur d'E.P.S. ÉTABLISSEMENT : **Lyc-Prof B.CHOCHOY** VILLE : **LUMBRES**

Coordonnateur de district UNSS : n° **29/ ARTOIS Lycées**

NOM : **VERNEAU** PRÉNOM : **Bruno**

Professeur d'E.P.S. ÉTABLISSEMENT : **Lyc-Prof B.CHOCHOY** VILLE : **LUMBRES**

Coordonnateur de district UNSS : n° **43/ AUDOMAROIS**

Les fonctions de chaque Coordonnateur de District sont précisées :

- M. Pierre GREMMINGER (enseignant EPS au LP Chochoy Lumbres) est le Webmaster du Site du district et assure la partie Comptabilité et Finances, et la Gestion informatique du Cross.
- Mr Bruno VERNEAU (Enseignant EPS au LP Chochoy Lumbres) assure la Coordination Générale du District et l'organisation générale du Cross, élabore les Calendriers de toutes les compétitions sur le district et gère l'organisation des Transports (Circuit de Bus et location des véhicules).

Informations générales

- CERTIFICAT MEDICAL : non obligatoire pour la licence UNSS (idem fédérations sportives) sauf Rugby, Sports de combat avec fin par KO, sports subaquatiques, alpinisme, sports motorisés ... (cf annexe 3 « CP Pratique Sportive simplification du certificat médical.pdf », annexe 4 « joCM2016_pdf_frame.pdf », annexe 5 « CM_courriel_DNUNSS.pdf »)
- REUNION CHEFS D'ETABLISSEMENT : Messieurs Bruno VERNEAU et Pierre GREMMINGER rencontreront les Principaux, les Provisseurs, et leurs Adjoints des collèges et lycées de l'Audomarois lors de la première réunion de district de l'année des Chefs d'Etablissement, le Jeudi 29 septembre 2016.
A l'invitation de Monsieur Bernard VERDIN, Principal du Collège Pierre Mendès France d'Arques, Coordonnateur de District, et de Monsieur Christophe SOUDANS, Provisseur de Lyppo, Coordonnateur de bassin, ils interviendront sur le dossier du Sport Scolaire (Structure UNSS et fonctionnement des AS).

Ils présenteront le statut (élection par les pairs en AG de rentrée, lettre de mission du Recteur, Indemnités pour Mission Particulière) et la fonction de CDD UNSS :

- Organisation, planification du calendrier sportif de District (28 mercredis et 109 compétitions sur l'année 2015-2016), mise en cohérence des Projets d'AS et des projets Départementaux, Académique UNSS et PNDSS ;
- Gestion des inscriptions aux compétitions et des résultats sur le site <http://www.unssstomer.fr> ;
- Organisation et gestion financière des transports (82 bus en 2015-2016) ;
- Organisation d'événementiels (Finales départementales, académiques, Championnats de France, Euro, Mondiaux ISF ...).

Ils rappelleront les missions du professeur EPS comme animateur d'AS (3h forfaitaires) :

- Actions sportives en animation interne à son EPLE ;
- Formations citoyennes dans son AS : fonctions élèves au sein du Comité Directeur d'AS, Jeunes Officiels, Jeunes Organisateur ;
- Participation à des rencontres inter-établissements ;
- Participation à l'organisation d'événementiels exceptionnels UNSS : Cross de district, Finales UNSS, France ...

● Rappel pour l'inscription aux compétitions et aux transports :

✓ Pour s'inscrire aux compétitions départementales et académiques : www.unss.org

✓ Pour s'inscrire aux compétitions de district, confirmer sa participation et solliciter le transport pour les compétitions de DISTRICT, DEPARTEMENTALES et ACADEMIQUES : sur le Site UNSS du District de Saint-Omer <http://www.unssstomer.fr>

- Comment s'inscrire ? Cliquer sur l'onglet « inscription aux compétitions du... », renseigner le Nom de l'établissement, le Nom de l'enseignant et le nombre d'élèves garçons et filles, de Jeunes Officiels.

- Quand s'inscrire ? Avant le mercredi 20h00, la semaine précédant la compétition.

- Qui doit s'inscrire ? Toutes les AS participantes, y compris celles qui reçoivent (pour les statistiques UNSS).

- Pour l'enseignant qui reçoit : noter les horaires d'accueil des compétitions (impératifs d'installations, temps de pratique différents selon la compétition ou le sport).

Rubrique Sportive

✓ La participation aux CMD et CMR en Septembre et Octobre 2016.

✓ Pour le championnat EXCELLENCE (obligatoire pour les sections sportives) : engagement au Service Régional.

✓ Pour le Pôle COMPETITION Sports Co voir la circulaire sur le site www.unss.org « **LC062 SPORTCO 2016 2017** » :

● la catégorie Juniors-Seniors disparaît au profit de la catégorie JUNIORS : attention inscription en ligne sur www.unss.org **avant le 9 novembre 2016.**

● la création d'un championnat de France spécifique LP en Futsal garçons et en Basket 3x3 garçons et filles : attention **inscription en ligne sur www.unss.org avant le 9 novembre 2016.**

✓ Action « Tout le réseau soutient PARIS 2024 » : liaison CM2-6^{ème} (cycle3) en HAND-SANTÉ avec 3 phases EPLE, District et Départementale (dans la continuité de l'année précédente avec l'action « Tout le réseau soutient l'Euro 2016 »)

✓ CROSS : La Semaine nationale du CROSS est fixée du 20 au 27 octobre 2012.

<i>District 1^{er} Tour</i>	<i>Départemental</i>	<i>Académique</i>
16 Novembre 2016 au Glacis de St Omer	30 Décembre 2016 à Liévin	14 Décembre 2016 à Armentières

Rappel de la licence obligatoire (dès le 1er tour) et participation de 50 € au SD UNSS pour les 3 tours (spécificité Challenge Lycées SR UNSS)

Le listing des enseignants EPS libres pour l'installation des parcours du Cross de District est établi et la répartition des postes de jurys et des enseignants accompagnateurs des élèves est effectuée.

✓ **Présentation des 2 événements sportifs organisés par le District de Saint-Omer**

- Le RAID de sélection pour le Championnat de France à ARQUES le mercredi 5 OCTOBRE 2016.
 - Présentation de l'organisation générale et des règlements des épreuves,
 - Répartition des enseignants EPS du District sur les différents jurys.
- Le Championnat de France de KAYAK POLO à Saint-Omer du 29 au 31 MAI 2017.

BILAN SPORTIF du district 2015-2016

Cf Site UNSS du District de Saint-Omer <http://www.unsstomer.fr>

PROJET SPORTIF du district 2016-2017

Comme les années précédentes, 4 PÔLES D'ACTIVITES sont retenus dans le Projet Sportif de District Saint-Omer 2016-2017, proposant une participation des élèves licenciés sur toute l'année dans des rencontres inter-établissements :

→ Pôle APPN : (COURSE D'ORIENTATION, VTT, GOLF, ESCALADE, DUATHLON, TRIATHLON, RUN & BIKE, RAID)

→ Pôle RAQUETTES : (BADMINTON, TENNIS DE TABLE Clg)

→ Pôle GYMNIQUE : (GYM Clg, AEROBIC)

→ Pôle SPORTS CO : (FOOT à 7 - FUTSAL, Basket Clg, RUGBY Lyc)

Dans chaque activité est retenu le principe de :

- 1 journée de Formation Jeunes Officiels de district.
- 2 journées de rencontre inter-établissements et 1 finale de district sur l'année.

✓ Une première version du calendrier sportif avec les premières dates connues (3 tours de Cross, finales départementales et académiques, journées sports co., raids ...) sera communiqué rapidement par courriel et sur le site du district <http://www.unsstomer.fr>.

L'Assemblée Générale se clôture à 18 heures 00.

Rédigé à Lumbres, le 07 septembre 2016.

Bruno VERNEAU

Coordonnateur de District

Pierre GREMMINGER

Coordonnateur de District